



**Note à la haute attention de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche Scientifique du Bénin – COTONOU (BENIN)**

N° 057.2019/CAMES/SG/KP

**Objet :** Participation à la 41<sup>ème</sup> session des CCI 2019

Excellence Madame le Ministre,

Pour financer les charges liées aux Comités Consultatifs Interafricains, le CAMES compte essentiellement sur le paiement des droits d'inscription, qui est effectué par le Ministère de tutelle ou par l'institution d'origine du candidat.

**Aussi, ai-je le respectueux honneur de porter à la haute attention de votre Excellence qu'à un mois et demi de la tenue, du 8 au 17 juillet 2019, de la 41<sup>ème</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains à Bangui en République Centrafricaine, votre pays ne s'est pas encore acquitté du montant total des droits de participation.**

Dans ce contexte, pour ne pas compromettre le fonctionnement de l'Institution, et réduire la qualité de l'organisation des CCI qui occasionne beaucoup de dépenses, le devoir m'oblige à vous informer que l'examen des dossiers sur site concernera uniquement les candidats dont les pays ou les institutions se seront acquittés des frais liés aux services rendus par le CAMES.

A la date d'aujourd'hui, nonobstant le non-paiement desdits frais, les dossiers ont déjà été envoyés en instruction. Un contrôle sera effectué le 25 juin pour établir la liste des candidats en situation délicate par rapport à cet aspect financier.

Vos hautes instructions m'obligeraient.

Profonds respects.

Fait à Ouagadougou, le 15 mai 2019

Le Secrétaire Général  
Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES

*(Signature)*  
Le Secrétaire  
Général

Professeur Bertrand MBATCHI



*Plan stratégique*  
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2019-2025

01 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
Téléphone : (+226) 25368146 / Fax : 25368573  
Email : cames@lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité  
au service du développement des Etats membres.*

